Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 16/10/2020 à 12h11 Réference de l'AR : 054-215400540-20201014-2020_59-DE



NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16 Présents : 16 Absents : 0 Excusés : 0

Nombre de suffrages

exprimés: 16 Pour: 16 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation 09/10/2020

Date d'affichage 16/10/2020

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

16/10/2020



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2020

L'an deux mille vingt, le quatorze octobre à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

<u>Etaient présents</u>: Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme LURION Eve-Hélène, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

Etai(ent) excusé(s):/

Etai(ent) absent(s): /

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme RAUMEL Karine

Demande de subvention pour des feux tricolores intelligents et des radars pédagogiques

Délibération n°2020 - 59

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Plan de financement pour la sécurisation de la commune

		Dépenses			Recettes
		нт	TVA	TTC	
Création de 2 feux tricolores intelligents		39 557,40 €	7 911,48 €	47 468,88 €	
Radars pédagogiques		5 880,00 €	1 176,00 €	7 056,00 €	
Subventions calculées sur le HT					
Département (Amendes de police) sur les travaux de sécurité	40%				18 174,96 €
FCTVA (arrondi à 15%)					6 815,61 €
Fonds propre de la commune					29 534,31 €
Total		45 437,40 €	9 087,48 €	54 524,88 €	54 524,88 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à faire les demandes de subventions, **ACCEPTE** le plan de financement, **AUTORISE** le Maire à lancer l'opération.

Les sommes à engager ci-dessus sont inscrites au budget primitif 2020.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon, Le Maire

